



HAL
open science

Licence professionnelle Communication et commercialisation de produits culturels

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Communication et commercialisation de produits culturels. 2011, Université d'Orléans. hceres-02028152

HAL Id: hceres-02028152

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028152>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS-TOURS

Établissement : Université d'Orléans

Demande n° S3LP120002436

Dénomination nationale : Commerce

Spécialité : Communication et commercialisation de produits culturels

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle, ouverte en 2002, a pour objectif de former aux métiers de la communication et de la commercialisation des spectacles vivants. Les métiers visés sont très diversifiés : chargé de communication, chef de produits, chargé de diffusion, responsable de la promotion, chargé de la relation presse, chargé des relations publiques. Cette formation répond à un besoin largement exprimé par les professionnels. La structure du diplôme permet un accès aux titulaires de DUT « Techniques de commercialisation » (TC) et aux L2 de « Lettres, langues », « Sciences humaines » et « Droit, économie, gestion ». Les aspects professionnalisant se retrouvent dans l'apport professionnel essentiellement sur le cœur de métier avec un nombre important d'intervenants, ce qui pourrait contribuer à altérer la stabilité de la formation. Des certifications complémentaires au diplôme sont possibles tel que le TOEIC. L'attractivité est certaine eu égard au nombre de dossiers reçus, deux cent pour trente places. Il n'apparaît pas d'analyse précise de la position de l'offre de formation dans l'offre générale de l'établissement.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	28
Taux de réussite	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	18 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	95 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	54 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	60 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence professionnelle est placée sous la responsabilité d'un professionnel et non d'un enseignant universitaire, également responsable d'un centre de formation ; ce qui permet de coordonner des interventions partenariales sur les deux sites (le centre de formation et l'université). L'organisation de l'équipe pédagogique repose essentiellement sur le département de l'IUT et sur le responsable de la formation. Le public accueilli est réparti pour tiers, titulaires de DUT, titulaires de BTS et L2, pour une formation initiale majoritaire. Les partenariats professionnels soulignent une dépendance vis-à-vis du centre de formation piloté par le responsable de la licence. Le taux d'insertion semble satisfaisant et les emplois des diplômés sont en conformité avec la formation. Les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences mériteraient d'être précisées UE par UE. La licence professionnelle est bien ancrée dans le paysage local.

- Points forts :
 - Des partenariats professionnels en relation avec la direction du Centre de formation extérieur à l'IUT (pérennité de la formation).
 - L'adossement au département « TC » pour une bonne structuration générale.
 - Un public bien diversifié et un bon taux d'insertion professionnelle.
- Points faibles :
 - Un pilotage partagé (avec le directeur d'une autre institution de formation).
 - Pas de stratégie de développement de la formation (pas de conseil de perfectionnement).
 - La contribution des enseignants-chercheurs de l'établissement.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Il est essentiel de formaliser les relations avec les professionnels par convention, de mettre en place un conseil de perfectionnement, d'augmenter le volume horaire de la maquette pour ce qui concerne les heures de cours des étudiants, de prévoir des modules de parcours différenciés pour un accueil diversifié des publics. L'établissement pourrait proposer l'accès à la formation par la voie de l'apprentissage en s'appuyant sur le réseau dense et de qualité des partenaires professionnels. Il est recommandé de structurer une équipe de pilotage et un conseil de perfectionnement qui valide les attentes des professionnels du secteur et propose des adaptations nécessaires pour rendre attractive cette formation.